

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 SEPTEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00308

**CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A L'ENTREPRISE GENIE MECA -
ZONE ARTISANALE DE MALVAL A SAINT-HEAND**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 septembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 61

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 61

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER,
M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL,
M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON,
Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT,
M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, M. Bernard LAGET,
M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT,
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,
M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

RECU EN PREFECTURE

Le 27 septembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20180913-D20180030810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180927

Membres titulaires absents excusés :

M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Marc CHASSAUBENE, M. Gilles ESTABLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Siham LABICH, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND

Secrétaire de Séance :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 13 SEPTEMBRE 2018

CESSION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN A L'ENTREPRISE GENIE MECA - ZONE ARTISANALE DE MALVAL A SAINT-HEAND

L'entreprise GENIE MECA, représentée par son dirigeant Roland Ferret, est spécialisée dans la mécanique de précision.

La société compte aujourd'hui 5 salariés et réalise un chiffre d'affaires d'environ 550 000 €.

L'entreprise est actuellement propriétaire d'un atelier situé rue Pierre Angénieux, à Saint-Héand. GENIE MECA souhaite acquérir un terrain afin de construire un atelier adapté à son développement actuel lui permettant de réaliser d'importants investissements productifs.

Pour ce faire, Roland FERRET souhaite acquérir une parcelle sur la zone artisanale de Malval à Saint-Héand. Son projet de relocalisation le conduit à se positionner sur une parcelle appartenant à Saint-Etienne Métropole, d'une superficie de 3074m², constitutive du lot 1.A l'issue de la division d'une parcelle de plus grande ampleur cadastrée section AN n°85, suivant le document d'arpentage dressé le 14 février 2018, et numéroté 1633 P. Saint-Etienne Métropole a accordé une option à l'entreprise GENIE MECA pour ce terrain jusqu'au 30 novembre 2018.

Ainsi, Saint-Etienne Métropole céderait à la société GENIE MECA la parcelle d'une surface de 3 074 m² constitutive du lot 1.A comme suit :

- surface utile de 2 326 m² : 30 €/m² soit 69 780 € HT,
- surface talus de 748 m² : 15 €/m² soit 11 220 € HT.

L'avis de France Domaine en date du 6 août 2018 valide le prix de vente.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la vente de la parcelle située sur la zone artisanale de Malval d'une superficie de 3074 m², constitutive du lot 1.a. au profit de GENIE MECA ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, aux conditions financières énoncées ci-dessus,**
- **autorise la société, ou toute personne physique ou morale autorisée à s'y substituer, à déposer dès à présent une demande d'autorisation d'urbanisme en vue de la réalisation de son projet,**

- autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'acte de vente ou toutes pièces découlant de la présente délibération nécessaires à la transaction à intervenir en l'étude de Maître Norbert LETESSIER, notaire 6 Place Clémenceau à Saint-Héand en double minute avec le notaire de l'acquéreur,
- les recettes correspondantes seront imputées au budget annexe des ZI au compte 7015 / STHE.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU